

Afer Avenir Senior - Action Afer Génération Avenir Senior

FR001400RXZ2

28/11/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Actions autres thèmes particuliers



▶ Actif net du fonds	108,25 M€	
▶ Actif net de la part	0,71 M€	
▶ Valeur liquidative	117,02 €	
	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	0,71%	0,87%



▶ Gérants		
	Victoria Richard	Charles Haddad

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Durée de placement	Supérieure à 5 ans
----------------------	--------------------



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8	
▶ Notation ESG ⁽³⁾	Fonds	Univers
▶ Couverture note ESG	6,7	6,5
	99,4%	99,8%

Orientation de gestion

La SICAV a pour objectif d'investir de manière active et discrétionnaire dans des sociétés de la zone euro qui sont exposées aux secteurs bénéficiant de la dynamique liée au vieillissement de la population des pays développés. Elles tirent profit de la croissance des besoins liés à ces changements démographiques : accompagnement médical, mobilité, épargne financière...

Principales caractéristiques

Date de création de la part
15/11/2024

Date de lancement de la part
15/11/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
SICAV

Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro

Affectation du résultat

Capitalisation et/ou distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
AFEASAV FP

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,40%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,39%

Indice de référence
EURO STOXX® Sector Exclusions

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Afer Avenir Senior - Action Afer Génération Avenir Senior

FR001400RXZ2

28/11/2025

► Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 15/11/2024)



► Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	15,13	18,96	-3,83
1 mois	0,71	0,87	-0,16
3 mois	4,53	5,69	-1,16
6 mois	4,16	6,41	-2,25
1 an	17,17	21,47	-4,29
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-
Lancement	17,02	21,96	-4,94

*Da : début d'année

► Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

► Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	-	-	-	-	-	-	-	-
2022	-	-	-	-	-	-	-	-
2023	-	-	-	-	-	-	-	-
2024	-	-	-	-	-	-	1,64	1,69
2025	6,44	5,97	2,10	3,74	3,99	5,25	-	-

► Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	14,91	15,91	-14,45	-15,96	41	37	2,15	-1,35	0,75	0,93	-0,03
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	15,24	15,76	-14,45	-15,96	41	37	2,23	-1,79	0,87	0,92	-0,05

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Rapport mensuel

Part A_GEN

Actions

Performances & risques

Afer Avenir Senior - Action Afer Génération

Avenir Senior

FR001400RXZ2

28/11/2025

▶ Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Banques	20,7	24,1
Technologie	14,3	16,9
Santé	11,9	10,5
Produits et services de consommation	10,8	9,6
Biens et services industriels	8,5	5,1
Assurance	8,4	10,1
Télécommunications	7,9	5,0
Aliments, boissons et tabac	6,4	4,5
Immobilier	2,2	1,5
Automobiles et pièces	2,1	4,6
Médias	1,1	1,2
Services financiers	1,1	2,6
Soins personnels, pharmacies et épicerie	1,0	1,4
Voyages et loisirs	-	1,3
Commerce de détail	-	1,5
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,5	-

▶ Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	40,5	28,9
Allemagne	18,6	24,0
Pays-Bas	13,4	16,9
Espagne	10,0	10,3
Belgique	9,3	3,5
Italie	3,9	9,9
Suisse	0,9	0,3
Royaume-Uni	-	0,1
Portugal	-	0,3
Luxembourg	-	0,2
Irlande	-	1,7
Île de Jersey	-	0,1
Finlande	-	2,9
Autriche	-	1,0
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,5	-

▶ Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	99,5
CHF	0,4
USD	0,1

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %
ASML HOLDING NV NL Technologie 6,3
SCHNEIDER ELECTRIC FR Biens et services industriels 5,8
ALLIANZ DE Assurance 5,5
BANCO SANTANDER SA ES Banques 5,4
LVMH FR Produits et services de consommation 4,9

▶ Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	0,6
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	5,3
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	94,1

▶ Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	48
Taux d'exposition actions (%)	96,5

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Afer Avenir Senior - Action Afer Génération

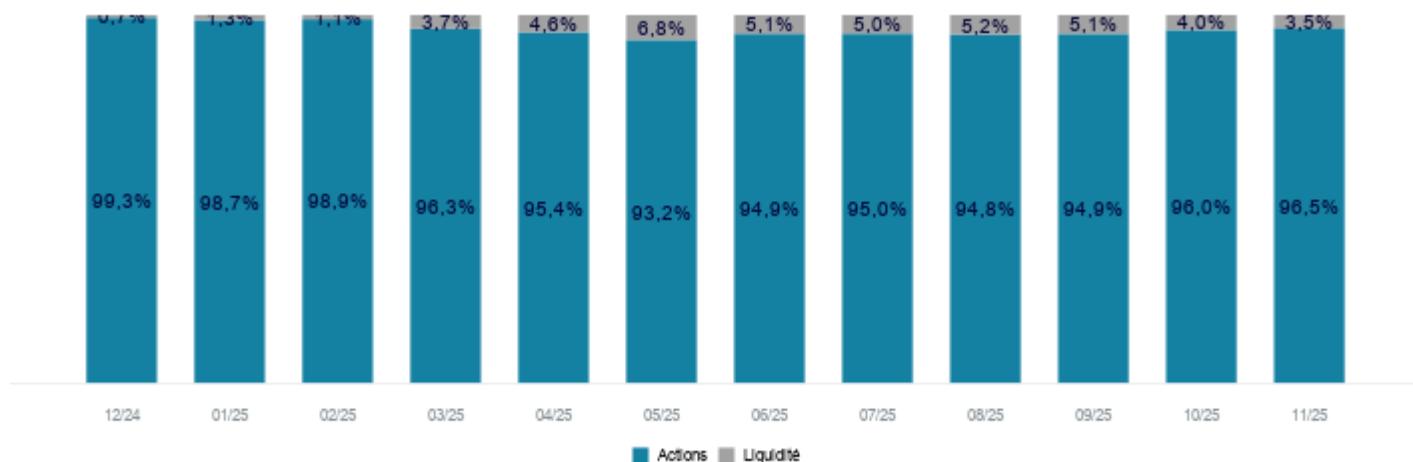
Avenir Senior

FRO01400RXZ2

28/11/2025



▶ Allocation historique sur 1 an glissant (en exposition)



▶ Principales surpondérations

NOM	Secteur	% Actif	% Surpondération
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Biens et services industriels	5,77	2,63
KBC GROEP NV	Banques	3,14	2,58
CAIXABANK SA	Banques	3,33	2,52
BANCO SANTANDER SA	Banques	5,41	2,16
DEUTSCHE TELEKOM AG	Télécommunications	4,41	2,11

▶ Principales sous-pondérations⁽⁴⁾

NOM	Secteur	% Actif	% Sous-pondération
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	Banques	0,00	-2,52
UNICREDIT SPA	Banques	0,00	-2,35
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS GESELLSCHAFT IN MUENCHEN AG	Assurance	0,00	-1,68
PROSUS NV	Technologie	0,00	-1,60
DEUTSCHE BANK AG	Banques	0,00	-1,41

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Afer Avenir Senior - Action Afer Génération

Avenir Senior

FR001400RXZ2

28/11/2025



▶ Commentaire de gestion

Les marchés actions européens ont affiché une résilience remarquable en pendant le mois, la région s'imposant exceptionnellement dans les classements mondiaux. La BCE a maintenu une posture prudente, avec une inflation sous-jacente stable à 2,3 % pour le cinquième mois consécutif. Novembre s'est achevé avec un gain mensuel modeste pour le S&P 500, prolongeant sa série haussière malgré une volatilité marquée tout au long de la période.

Le Nasdaq, fortement exposé à la technologie, a enregistré sa première baisse mensuelle depuis mars, pénalisé par les inquiétudes liées aux valorisations de l'intelligence artificielle et à l'endettement de certains acteurs. En effet, pour conserver leur avance dans la course à l'AGI, les hyperscalers (géants du cloud) intensifient leurs investissements dans les data centers. Le montant cumulé des dépenses d'investissement (Capex) des acteurs majeurs – Microsoft, Alphabet, Meta, Amazon, Oracle et Corewave – est passé de 250 milliards USD l'an dernier à 412 milliards USD cette année, avec des projections avoisinant 1 000 milliards USD à horizon 2030. Une dynamique impressionnante, mais également source d'inquiétude. Une telle intensité d'investissement, rapportée au PIB, n'avait plus été observée depuis la construction des réseaux ferroviaires.

Cela a pesé sur les secteurs des technologies à travers le monde.

Au sein du EuroStoxx Sector Exclusions, les secteurs des financières, des services aux collectivités et de la consommation de base ont affiché les meilleures performances. En revanche les industrielles, les technologies de l'information et les services de communication sont arrivés en bas du classement.

En relatif, les secteurs des technologies de l'information et de la consommation discrétionnaire ont eu des contributions positives notamment grâce à la bonne tenue de Aixtron et Moncler. En revanche les secteurs des industrielles et de la santé ont eu des contributions relatives négatives.

Pendant le mois, le portefeuille a enregistré une performance positive très proche de celle du Eurostoxx Sector Exclusions.

Afer Avenir Senior - Action Afer Génération

Avenir Senior

FR001400RXZ2

28/11/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	08/09/2017
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Deloitte & Associés (Paris)
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	11:30
Limite de rachat	11:30
Règlement	J+1
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Afer Avenir Senior - Action Afer Génération

Avenir Senior

FRO01400RXZ2

28/11/2025

Rapport mensuel

Part A_GEN

Actions

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRRI

Le SRRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

VOLATILITÉ

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Afer Avenir Senior - Action Afer Génération

Avenir Senior

FR001400RXZ2

28/11/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.